

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue
le mardi 3 novembre 2020 à 19 h 01 en la salle du conseil de
l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à
laquelle étaient présents:

M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif,
présent à la salle du conseil, et les conseillers Sandra
Desmeules, membre du comité exécutif, Virginie Dufour,
membre du comité exécutif, Stéphane Boyer, vice-président
du comité exécutif, Ray Khalil, membre du comité exécutif,
Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne,
Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Trottier,
Claude Larochelle, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia
Revelakis, Daniel Hébert, Michel Poissant, Yannick
Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier, tous via
l'application Teams, formant quorum des membres du
conseil et siégeant sous la présidence de Mme Christiane
Yoakim, présente à la salle du conseil;

la conseillère Isabella Tassoni est absente;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général;
M. Clément Bilodeau, directeur général adjoint -
développement et aménagement du territoire;
M. Benoit Collette, directeur général adjoint - services de
proximité;
M. Babak Herischi, directeur général adjoint -
infrastructures;
Mme Suzie Bélanger, directrice générale adjointe - services
administratifs et corporatifs;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CM-20201103-900

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de
l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le
procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le mardi 6 octobre 2020, à 19 h, a été distribué à tous
les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le mardi 6 octobre 2020 à 19 h.

ADOPTÉ

(SD-2020-4587)



CM-20201103-901

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 7 octobre 2020 à 16 h suite à la séance ordinaire tenue le mardi 6 octobre 2020 à 19 h, a été distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 7 octobre 2020 à 16 h suite à la séance ordinaire tenue le mardi 6 octobre 2020 à 19 h.

ADOPTÉ

(SD-2020-4587)

CM-20201103-902

**DÉPÔT - PÉTITION - RÉDUCTION DE VITESSE -
BOULEVARD LE CARREFOUR**

Le conseiller Aram Elagoz dépose une pétition afin de demander des mesures d'apaisement de la circulation sur le boulevard Le Carrefour.

CM-20201103-903

**DÉPÔT - PÉTITION - PONT FERROVIAIRE DE L'ÎLE
BIGRAS**

Le conseiller Nicholas Borne dépose une pétition afin que l'actuel pont ferroviaire de l'île Bigras soit aménagé pour le passage des piétons et des vélos.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Daniel Hébert annonce que l'immeuble rouge au pied du pont Viau est démoli. Il invite les citoyens à visionner le montage vidéo de la démolition sur sa page Facebook.

Il souligne le port du noeud papillon en soutien à la campagne de sensibilisation au cancer de la prostate de l'organisme Procure.

Le conseiller Stéphane Boyer félicite Mme Sandra Desmeules pour sa nomination à la Fédération canadienne des municipalités.



Il fait état de la situation économique de la Ville pour 2020.

La conseillère Sandra Desmeules fait part du décès de M. Langis Villeneuve, pompier à la caserne numéro 9 et de Mme Pauline Cousineau, employée retraitée du Service de police. Elle offre ses condoléances aux familles, amis et collègues.

Le conseiller Michel Poissant remercie la direction de la Ville de Laval d'être intervenue pour l'annulation des contraventions aux détenteurs de vignette.

Le conseiller Paolo Galati souligne la journée lavalloise pour la sensibilisation du cancer de la prostate le 19 novembre. Il souligne le port du noeud papillon en soutien à la campagne de sensibilisation au cancer de la prostate de l'organisme Procure et invite ses collègues à rejoindre la campagne Movembre.

La conseillère Aline Dib souligne la journée internationale des droits des enfants. Elle remercie le comité organisateur pour la programmation virtuelle des différentes activités.

Le conseiller Éric Morasse invite les citoyens de l'Est de la Ville à une soirée d'information pour le Centre de proximité de l'Est le mardi 10 novembre à 19 h et précise que l'inscription est obligatoire sur le site RepensonsLaval.

Le conseiller Michel Trottier souligne le gel des taxes pour l'année 2021.

Il remercie ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine de la santé mentale et est solidaire avec les familles des victimes de l'attentat à Québec.

Il remercie les intervenants auprès des jeunes et adultes en formation.

Le conseiller Nicholas Borne annonce qu'il poursuit ses rencontres citoyennes avec M. Khalil et invite les citoyens de l'ouest de la Ville à la prochaine rencontre prévue virtuelle le 11 novembre à 19 h.

Il fait état des derniers développements de l'Office municipal d'habitation. Il invite les citoyens à consulter le site web de l'Office, acceslogementlaval.ca.

Le conseiller Yannick Langlois annonce la nomination de M. Michel Demers au poste de vice-président du conseil d'administration de Hockey Québec et le remercie pour son implication auprès des jeunes. Il mentionne également que



ce conseil d'administration a nommé M. Normand Gascon au poste de président et Mme Julie Bédard au poste de vice-présidente de Hockey Laval.

La conseillère Aglaia Revelakis offre ses condoléances aux proches des victimes de la tragédie de Québec et salue les investissements supplémentaires du gouvernement du Québec en matière de santé mentale.

Le conseiller Claude Larochelle annonce la semaine nationale des personnes proches aidantes du 1er au 7 novembre et souligne le travail discret et invisible des personnes qui aident au rétablissement des personnes malades.

La conseillère Sandra El-Helou est fière du premier mandat donné par le comité exécutif au Conseil des Lavalloises, composé de 13 femmes représentant la diversité.

La conseillère Virginie Dufour rappelle la refonte des règlements d'urbanisme et invite les citoyens aux portes ouvertes virtuelles sur le site revisionurbanisme.laval.ca.

Le conseiller David De Cotis félicite et remercie les employés des services de l'ingénierie et des travaux publics pour le retrait de la piste cyclable sur la rue Rio qui sera relocalisée sur la rue de Strasbourg.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Jonathan Tremblay
Protection – boisé – parc Sentiers des Bois

Geneviève Dagneau
Alexandre Warnet
Consultation citoyenne – projet de développement immobilier
Dépôt d'un document

Pierre Anthian
Projets citoyens – budgets participatifs

Steve Vézina
Remplacement – éclairage de rue – LED
Complexe animalier de Laval
Projet d'embellissement de la Ville

Nathalie Léonard
Protection - boisé avenue des Bois
Plantation d'arbres – rue Jolibourg



Travaux – intersection avenue des Bois et rue Jolibourg

Stéphane Beaulac
Kathleen Tisserand
Zone commerciale – boulevard Marcel-Villeneuve
Travaux ex-caserne numéro 5 – contamination
Station-service boulevard Marcel-Villeneuve

Pierre Gaudette
Réduction GES – remplacement – véhicules municipaux
Mesures de mobilité durable et efficiente

Jasmin Vermette
Sécurité à vélo – intersections et grandes artères

Murielle Guerrero
Poules en milieu urbain

Roula Arab
Jardins communautaires

Michel St-Gelais
Marc-Patrick Roy
Travaux de conservation de la chaussée – piste cyclable et
stationnement – rue Justin

Alain Trottier
Patinage libre – aréna Lucerne

Jimmy St-Germain
Site BASF – localisation – nouveau centre de service

Benoit Durand
Georges Pelletier
Projet - intersection des boulevards Curé-Labelle et Saint-
Elzéar

À 21 h 01, la séance est suspendue.

À 21 h 09, la présidente Christiane Yoakim déclare la
reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

CM-20201103-904

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12674

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de
la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:



d'adopter le Règlement numéro L-12674 modifiant le Règlement L-12451 décrétant l'installation de services municipaux sur l'avenue Marcel-Villeneuve, entre l'axe de l'avenue des Pélicans et de la montée du Moulin, ainsi que sur une partie de la montée du Moulin et de la rue de l'Harmonie et décrétant un emprunt de 5 458 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2019-3355)

CM-20201103-905

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12761

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil

APPUYÉ PAR : Daniel Hébert

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12761 décrétant une taxe spéciale afin de rembourser le fonds général utilisé pour des travaux de trottoirs et d'éclairage sur une partie de la rue François-Souillard et sur une partie de l'avenue Léo-Lacombe.

ADOPTÉ

(SD-2020-3888)

CM-20201103-906

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12762

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12762 décrétant une taxe spéciale afin de rembourser le fonds général utilisé pour l'acquisition du lot 4 425 950 du cadastre du Québec et d'une servitude relativement aux infrastructures municipales empiétant sur la partie du lot 4 425 949 dudit cadastre.

ADOPTÉ

(SD-2020-3890)

CM-20201103-907

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12763



La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12763 décrétant une taxe spéciale afin de rembourser le fonds général utilisé pour défrayer les coûts supplémentaires réels du Règlement L-11621 concernant l'acquisition des terrains nécessaires à l'emprise d'une partie du boulevard Chomedey, de la rue Joachim-Du Bellay et de la rue future au nord du boulevard Saint-Elzéar.

ADOPTÉ

(SD-2020-3891)

CM-20201103-908

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12767

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12767 concernant le déneigement des allées d'accès et des stationnements privés et remplaçant le Règlement L-9975.

ADOPTÉ

(SD-2020-3725)

CM-20201103-909

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12768

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12768 modifiant le Règlement L-10836 remplaçant le Règlement L-8147 et ses amendements prévoyant un mode de tarification pour



l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval, afin d'introduire la tarification reliée à la délivrance d'enregistrement pour les entrepreneurs en déneigement.

ADOPTÉ

(SD-2020-3728)

CM-20201103-910

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12773

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12773 établissant le programme Rénovation Québec, volet II-6 - Bonification de projets AccèsLogis Québec 2020-2021.

ADOPTÉ

(SD-2020-4243)

CM-20201103-911

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12774

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12774 modifiant le Règlement L-11860 décrétant l'exécution de travaux municipaux dans le prolongement du boulevard Chomedey et de la rue Joachim-Du Bellay ainsi que sur une partie des lots 4 600 744 et 5 173 195 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 7 215 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2020-3772)

CM-20201103-912

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12775

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12775 modifiant le Règlement L-12452 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc sur une partie du boulevard des Mille-Îles, sur une partie des lots 1 857 075, 1 857 079, 2 234 051, 2 234 053, 5 378 208 et 5 378 324 du cadastre du Québec ainsi que l'acquisition de servitudes sur une partie desdits lots et décrétant un emprunt de 345 000 \$ à ces fins.

ADOPTÉ

(SD-2020-3787)

CM-20201103-913

ADOPTION - RÈGLEMENT L-2001-3742

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-2001-3742 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure (côté nord) du boulevard Robert-Bourassa, de part et d'autre de la rue Dali.

ADOPTÉ

(SD-2020-4115)

CM-20201103-914

NOMINATIONS - COMITÉ DE TOPONYMIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de M. Pierre Bibeau et de Mmes Dominique Bodeven, Alexandra Lemarcis et Mireille Lacombe à titre de membres indépendants du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2020-4303)



CM-20201103-915

ADJUDICATION - CONTRAT SP-29869

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-29869, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fourniture de produits pour la signalisation routière, feuilles d'aluminium et divers accessoires, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9030-5814 Québec inc. (Spectralite)
470 056,03 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-3071)

CM-20201103-916

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-29381**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 48 026,69 \$ pour la contingence du contrat SP-29381 relatif à des travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage ainsi que des travaux de préliminaires de rue, de pavage, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine sur la rue Gascon.

ADOPTÉ

(SD-2020-3750)

CM-20201103-917

**RÉSOLUTION ABROGÉE - DEMANDE DE
CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20200204-124, le conseil approuvait la demande de contribution financière pour des pertes de milieux humides à titre de compensation requise pour le remblayage du milieu humide et l'obtention du certificat d'autorisation CA-22 dans le cadre du projet de biométhanisation et sécheurs, conformément aux dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et autorisait le Service des finances à émettre un chèque libellé à l'ordre du ministre des Finances au montant de 273 504 \$;



ATTENDU QU'il n'est plus requis de payer la contribution financière suite au non-assujettissement de la Ville à l'obtention d'une autorisation en vertu de l'article 22, premier alinéa, 4e paragraphe de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE);

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

d'abroger la résolution CM-20200204-124.

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

d'amender la résolution afin que le montant de 273 504 \$ soit investi dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul en compensation à un milieu humide.

Un débat s'engage.

À 21 h 29, la séance est suspendue.

À 21 h 31, la présidente Christiane Yoakim déclare la reprise de la séance.

La conseillère Virginie Dufour demande le vote sur l'amendement, lequel est rejeté par un compte de 2 en faveur et de 18 contre:

les conseillers Michel Trottier et Claude Larochelle se prononcent en faveur de l'amendement;

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert, Michel Poissant, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre l'amendement.

ADOPTÉ

(SD-2020-2798)

CM-20201103-918

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30025, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 2



appareils de levage, bennes basculantes et accessoires connexes, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Hiab Québec, division d'Atlas Polar Co ltée
459 895,40 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4144)

CM-20201103-919

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-SP-29585**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la réalisation d'une étude de plans directeurs des réseaux d'égouts tributaires de l'intercepteur La Pinière, des honoraires supplémentaires au montant de 8 712,81 \$ à Tetra-Tech QI inc. nécessaires pour la planification du territoire et la correction des problématiques hydrauliques;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29585, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2020-4267)

CM-20201103-920

**NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME
DE RETRAITE DES COLS BLEUS DE LA VILLE DE
LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Dominic Proulx, directeur relations avec les employés au Service des ressources humaines, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Nathalie Vaillancourt.

ADOPTÉ

(SD-2020-4506)



CM-20201103-921

**NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME
DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE
LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Marianne Plourde, chef de division paie et contrôle interne au Service des ressources humaines, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des cols blancs de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Nathalie Vaillancourt.

ADOPTÉ
(SD-2020-4506)

CM-20201103-922

**CONVENTION DE PROLONGATION DE BAIL EN
FAVEUR DE TELUS COMMUNICATIONS INC.**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de prolongation de bail à intervenir entre Telus Communications inc. et Ville de Laval concernant l'espace E-014 du sous-sol de l'immeuble situé au 1200, boulevard Chomedey, d'une superficie de 176,5 mètres carrés, pour une période de 5 ans, du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnés à la convention de prolongation de bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ
(SD-2020-4469)

CM-20201103-923

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT - CONSEIL
D'ADMINISTRATION - RÉSEAU DE TRANSPORT
MÉTROPOLITAIN**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour



et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de Mme Manon Caron à titre d'administratrice indépendante au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2020-4536)

CM-20201103-924

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-29877

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 227 198,27 \$ pour la contingence du contrat SP-29877 relatif à des travaux de resurfaçage, phase 3, groupe 2.

ADOPTÉ

(SD-2020-3743)

CM-20201103-925

ADJUDICATION - CONTRAT SP-29986

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-29986, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'outils, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Location d'outils M.S. inc.
964 524,36 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4358)

CM-20201103-926

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30044

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30044, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location, d'installation et de démontage de chapiteaux, lots 1 et 2, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Évènements Manric inc.

lot 1

107 668,34 \$;

Grandchamp Chapiteaux inc.

lot 2

237 998,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-3827)

La greffière mentionne que le point 10.14 est retiré de l'ordre du jour et est remplacé par les points 10.41, 10.42 et 10.43.

CM-20201103-927

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30106

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

d'adjuger le contrat SP-30106, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels pour l'audit des rapports financiers de la Ville de Laval, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.

873 810 \$.

Le conseiller Stéphane Boyer demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 13 en faveur et de 7 contre:

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert et Michel Poissant se prononcent contre la proposition.



ADOPTÉ

(SD-2020-4057)

CM-20201103-928

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2020

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Michel Trottier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) afin d'y ajouter le projet «Acquisition de différents lots situés dans le secteur de l'île aux Vaches et de l'île Saint-Pierre» au montant de 23 007 381 \$, taxes nettes incluses, dont la totalité est prévue en 2020.

ADOPTÉ

(SD-2020-4655)

CM-20201103-929

APPROBATION - HAUSSE DES BUDGETS - REVENUS
- AFFECTATIONS POUR LE PAIEMENT COMPTANT
DES IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une hausse du budget des revenus de 10 000 000 \$, taxes nettes incluses, provenant de la cession d'une partie du lot 6 170 983 (lot projeté 6 397 449) du cadastre du Québec, et d'augmenter en conséquence le budget des affectations pour le paiement comptant des immobilisations afin de procéder à l'acquisition de différents lots situés dans le secteur de l'île aux Vaches et de l'île Saint-Pierre.

ADOPTÉ

(SD-2020-4655)

CM-20201103-930

AUTORISATION - ÉCHANGE - PARC DES TROIS ÎLES
LTÉE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

d'autoriser l'échange des lots 2 125 700, 1 787 008, 1 493



115 et 192 autres lots du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 526 661,5 mètres carrés, d'une valeur de 21 903 000 \$, propriétés de Parc des Trois Îles ltée, contre une partie du lot 6 170 983 (lot projeté 6 397 449) dudit cadastre, d'une superficie de 65 614,9 mètres carrés, d'une valeur établie à 10 000 000 \$, propriété de Ville de Laval, ledit échange étant sujet au paiement d'une soulte de 11 903 000 \$ à être versée en faveur de Parc des Trois Îles ltée, le tout tel que mentionné à la promesse d'échange d'immeubles;

de mandater Me Dominique Gravel, notaire de l'étude Laferrière et Gravel Notaires inc., pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

Les conseillers Claude Larochelle, Michel Trottier et Michel Poissant demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2020-4655)

CM-20201103-931

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS - ÎLE AUX VACHES ET ÎLE
SAINT-PIERRE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 10 000 000 \$, taxes nettes incluses, pour compléter le financement du projet d'acquisition de différents lots situés dans le secteur de l'île aux Vaches et de l'île Saint-Pierre, et ce, à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations;

d'autoriser des crédits au montant de 6 007 381 \$, taxes nettes incluses, pour compléter le financement dudit projet d'acquisition, ainsi que les frais pour la préparation de l'acte notarié, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations.

ADOPTÉ

(SD-2020-4655)



CM-20201103-932

**NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES - INGÉNIERIE**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Hélène Bourdeau au poste de directeur adjoint infrastructures municipales au Service de l'ingénierie, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(45713)

ADOPTÉ

(SD-2020-4673)

CM-20201103-933

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - GESTIONNAIRE DE
CONSTRUCTION - BUREAU DES GRANDS PROJETS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'engager M. Luc Bourbeau, pour une période de 261 semaines, au poste de gestionnaire de construction au Bureau des grands projets, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

ADOPTÉ

(SD-2020-4646)

CM-20201103-934

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - GESTIONNAIRE DE
CONSTRUCTION - BUREAU DES GRANDS PROJETS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

d'engager M. Justin Michel Fotue Fotso, pour une période de 105 semaines, au poste de gestionnaire de construction au Bureau des grands projets, et ce, aux conditions apparaissant



au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 16 en faveur et de 4 contre:

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Trottier, Claude Larochelle, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Michel Poissant se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2020-4643)

CM-20201103-935

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 1 159 256
ET 1 159 257

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de Lynshar inc., 9285-2813 Québec inc., Les Constructions Fédérales inc., Ace Holding Ltd et Société de placements Ace ltée, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 343 986 \$ les lots 1 159 256 et 1 159 257 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 59 180,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de conservation (bois Sainte-Dorothée);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ



(SD-2020-4436)

CM-20201103-936

**INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 1
717 662**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 10 831 \$ de l'indemnité d'expropriation prévue pour l'acquisition du lot 1 717 662 du cadastre du Québec, d'une superficie de 418,1 mètres carrés, nécessaire à la revitalisation du côté ouest de la 100e Avenue, au sud du boulevard Cléroux;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

ADOPTÉ

(SD-2020-4528)

CM-20201103-937

**APPROBATION - CONVENTION QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION - LOT
1 717 662**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention quant à l'indemnité d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Mary Florakas Paradissis, au montant de 98 631 \$, dans le cadre de l'acquisition du lot 1 717 662 du cadastre du Québec, nécessaire à la revitalisation du côté ouest de la 100e Avenue, au sud du boulevard Cléroux;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-4528)

CM-20201103-938

BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le bail à intervenir entre Démix Agrégats, une division de Groupe CRH Canada inc. et Ville de Laval concernant la location d'une partie du lot 6 155 812 du cadastre du Québec, pour une période de 4 ans, du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2024, nécessaire à des fins de dépôt à neiges usées, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-4703)

CM-20201103-939

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 642 030

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de M. Robert Éthier, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 358 000 \$ le lot 1 642 030 du cadastre du Québec, d'une superficie de 450,6 mètres carrés, avec bâtiment connu comme étant le 22, rue Labelle, le tout selon les termes et conditions de l'offre de vente, nécessaire à des fins d'élargissement de la rue Labelle, entre la montée Major et le boulevard des Laurentides, ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

de mandater Me Dominique Gravel, notaire de l'étude Laferrière et Gravel Notaires inc., pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-4480)

CM-20201103-940

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES
TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une dépense de 358 000 \$, dont un montant de 163 360 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12726-F, et un montant de 194 640 \$ pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12727-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 642 030 du cadastre du Québec, avec bâtiment connu comme étant le 22, rue Labelle, nécessaire à des fins d'élargissement de la rue Labelle, entre la montée Major et le boulevard des Laurentides, ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'approuver une dépense prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12726-F pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

ADOPTÉ

(SD-2020-4480)

CM-20201103-941

**AFFECTATION - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
NON AFFECTÉ**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'affectation d'un montant de 5 000 000 \$, en provenance de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, à la réserve financière pour dépenses fluctuantes - neige.

ADOPTÉ

(SD-2020-4446)

CM-20201103-942

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30045

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30045, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant le contrat à



exécution sur demande pour les services professionnels en analyse d'affaires dans le domaine des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cofomo inc.
2 069 550 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-3754)

CM-20201103-943

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30060

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30060, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réfection des pompes et des engrenages dans les stations d'eau potable, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Usi-Pompes inc.
689 850 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4124)

CM-20201103-944

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30042

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30042, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en bureautique dans le domaine des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cofomo inc.
804 825 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4183)



CM-20201103-945

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-SP-29161**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-29161 pour les services professionnels d'intégration de logiciel de gestion de requêtes citoyennes en mode service hébergé-SaaS, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 440 871,64 \$ à Gestisoft inc.

ADOPTÉ

(SD-2020-4195)

CM-20201103-946

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30011

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30011, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'inspection, d'entretien et de travaux correctifs pour les ponts roulants et les palans, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pont Roulant Protech inc.
231 478,02 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4249)

CM-20201103-947

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30074

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30074, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques pour les stations d'eau



potable et d'eaux usées (alumine de sodium, silicate de sodium, polychlorure d'aluminium, chaux hydratée et charbon activé pour le traitement des odeurs), lots 1 à 5, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Kemira Water Solutions Canada inc.
lot 1
859 852,04 \$;

lot 3
437 824,80 \$;

Brenntag Canada inc.
lot 2
694 365,72 \$;

Graymont (QC) inc.
lot 4
1 691 650,17 \$;

Chemco inc.
lot 5
363 312,95 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4265)

CM-20201103-948

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30092

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30092, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 4 véhicules Hyundai Kona électriques, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Automobiles Kor-Ham inc.
221 037,14 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4292)

CM-20201103-949

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30089

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30089, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles des conteneurs semi-enfouis à chargement par grue, pour une période de 3 ans et 5 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Environnement Routier NRJ inc.
750 594,74 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4296)

CM-20201103-950

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

La présidente Christiane Yoakim constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 2.7 du Règlement numéro L-12286;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marc Demers
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

d'ajourner la séance au mercredi 4 novembre 2020 à 16 h.

ADOPTÉ

À 23 h 01, la séance est ajournée au mercredi 4 novembre 2020 à 16 h.

Mme Christiane Yoakim, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière